

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL « LOGISTIQUE »**E 1 - Épreuve SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE****Sous-Épreuve : A1 : Organisation et gestion de l'activité logistique****UNITÉ : U 11****Durée : 4 heures 30 minutes****Coefficient : 7**

Documents autorisés : calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.
(Cirulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

LE SUJET COMPREND 4 DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	PAGES	ANNEXES		ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE		BARÈME INDICATIF
		Code	Page	Code	Page	
PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE - SOCIÉTÉ SURGEL'AGRI	1					
DOSSIER A - Choix et dimensionnement d'un palettier	2 à 4	A 1 A 2 A 3 A 4	3 3 4 14	R 1	14	40 points
DOSSIER B - Coût de gestion du stock	5 à 6	B 1 B 2 B 3	6 15 16	R 2 R 3	15 16	35 points
DOSSIER C - Réception des films d'emballage	7 à 9	C 1 C 2 C 3 C 4 C 5 C 6 C 7	8 9 9 17 18 10 19	R 4 R 5 R 6	17 18 19	30 points
DOSSIER D - Sécurité	11 à 13	D 1 D 2	12 13			35 points
						TOTAL 140 points

THÈME **SOCIÉTÉ SURGEL'AGRI**

La société SURGEL'AGRI est spécialisée dans le conditionnement de légumes surgelés et congelés.

800 agriculteurs sélectionnent et produisent ces légumes pour les usines de SURGEL'AGRI.

La congélation est effectuée en saison ; les légumes sont stockés en vrac, pour être ensuite vendus conditionnés à la demande des clients.

Ainsi, au fur et à mesure des besoins de la distribution, la société SURGEL'AGRI reçoit des films d'emballage en rouleaux destinés au conditionnement des légumes.

SITUATION DU THÈME

Afin de répondre à la demande d'un nouveau client important, SURGEL'AGRI doit commander de nouveaux films plastiques de conditionnement, imprimés à la marque du distributeur.

Cela nécessite de nouveaux moyens de stockage car, pour des raisons de coût, le fournisseur de films impose des quantités minimales.

Vous êtes l'adjoint(e) du responsable logistique et l'on vous confie ce nouveau dossier. À ce titre, vos missions consistent à :

1. choisir et dimensionner le nouveau palettier,
2. calculer les coûts de gestion des stocks engendrés par la nouvelle activité,
3. suivre et contrôler le travail des agréés qui réceptionnent ces rouleaux,
4. mettre en place de nouvelles procédures de sécurité suite au surcroît d'activité dans les zones de réception et de stockage.

ATTENTION ! Chaque fois que vous intervenez, ne mettez pas votre nom mais utilisez la mention « Adjoint(e) »

DOSSIER A

CHOIX ET DIMENSIONNEMENT D'UN PALETTIER

Compétences évaluées :

- *Gérer les moyens : dimensionner les moyens matériels*
- *Participer à la gestion quantitative : chiffrer des demandes d'investissement*

Pour faire face à cette nouvelle activité, il n'y a pas de palettiers disponibles dans l'entrepôt ; par contre, on dispose de surfaces disponibles. Vous devez dimensionner un nouveau palettier et prévoir le budget nécessaire à son achat.

Vous disposez des annexes suivantes :

- * Annexe A1 : caractéristiques des produits
- * Annexe A2 : renseignements complémentaires
- * Annexe A3 : fiche technique palettier
- * Annexe A4 : coût du palettier (R1, à rendre avec la copie)

TRAVAIL À FAIRE : (justifiez vos calculs)

- 1 - Déterminez pour cette nouvelle activité,
 - 1.1 - le nombre de colis par palette,
 - 1.2 - le nombre de palettes à stocker,
 - 1.3 - la hauteur d'une unité de charge,
 - 1.4 - le poids brut d'une unité de charge.
- 2 - Calculez :
 - 2.1 - la dimension d'une alvéole (longueur, profondeur, hauteur),
 - 2.2 - le poids de la charge par travée,
 - 2.3 - la hauteur minimale des échelles,
 - 2.4 - le nombre d'alvéoles de travées, d'échelles, de lisses et de liaisons d'échelles.
- 3 - Sur l'annexe A4 :
 - 3.1 - déterminez les éléments du palettier à acquérir,
 - 3.2 - évaluez le coût de cet investissement.

ANNEXE A 1**CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS**

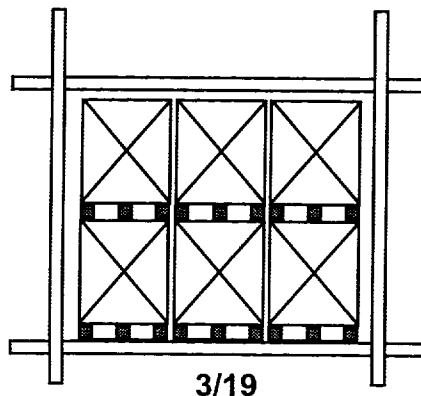
- Films

« Poêlée fermière 1 kg »	référence	161 769
« Poêlée fromagère 1 kg »	référence	199 417
« Haricots verts périgourdine 750 g »	référence	199 422
- Dimensions d'un rouleau de film

Hauteur	600 mm
Diamètre	400 mm
Poids	40 kg
- Palettisation : le film étant relativement souple et les colis cylindriques, il n'est toléré aucun jeu entre les colis et aucun débord.

ANNEXE A 2**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- 576 rouleaux sont stockés pour cette nouvelle activité, les trois références confondues.
- Les rouleaux sont palettisés verticalement sur une seule couche.
- On utilise des palettes EUR 80/120 d'une hauteur de 15 cm et d'un poids de 20 kg.
- Le stockage dans le palettier se fait dans le sens longitudinal (la longueur de la palette dans la profondeur du palettier).
- Le jeu latéral est de 10 cm par palette (compter un jeu latéral par palette).
- Le jeu de manutention est d'au moins 20 cm.
- La profondeur du palettier est inférieure de 15 cm à la profondeur de la palette.
- On prévoit 4 hauteurs de stockage dont une au sol.
- Toutes les échelles doivent dépasser la dernière lisse d'au moins 1/3 de la charge palettisée.
- Le palettier supplémentaire sera placé en bout d'allée, en continuité d'un palettier double du même type existant ; on s'adresse au même fournisseur.
- On prévoit des liaisons d'échelles de 200 mm (3 pour lier 2 échelles).
- On installe, par sécurité, une butée de palettes par paire de lisses.
- On prévoit des protections de face et d'angle.
- On ne réutilise pas les accessoires de sécurité du palettier précédent, les protections d'angle du palettier existant ayant subi des chocs.
- Les lisses utilisées sont d'une section de 112 × 50 × 1,5 mm.
- Les échelles ont une capacité de 6 tonnes.
- On stocke 6 palettes par alvéole : (voir schéma ci-dessous)



FICHE TECHNIQUE PALETTIER

Casier à palettes

Echelles

L'échelle CLIPFIX est composée de deux montants pré montés soudés. Le montant comporte deux perforations une en façade pour la fixation des lisses et une latérale, pour la fixation des accessoires.

Pieds acier boulonnés, livrés avec des échelles

Les pieds ont deux fonctions, ils permettent de répartir la charge supportée par le montant sur une surface au sol et de fixer la structure au sol. Dimensions du pied, 140 x180 mm.

Echelles profondeurs	850 mm		1050 mm	
Hauteur 3750 mm	1786M285	105,19 € ^{HT}	1786M286	107,48 € ^{HT}
Hauteur 4050 mm	1786M287	113,42 € ^{HT}	1786M288	115,86 € ^{HT}
Hauteur 4350 mm	1786M289	119,06 € ^{HT}	1786M290	121,50 € ^{HT}
Hauteur 4650 mm	1786M291	124,86 € ^{HT}	1786M292	132,02 € ^{HT}
Hauteur 5250 mm	1786M295	137,66 € ^{HT}	1786M296	140,41 € ^{HT}
Hauteur 5550 mm	1786M297	145,74 € ^{HT}	1786M298	148,79 € ^{HT}
Hauteur 5850 mm	1786M299	150,16 € ^{HT}	1786M300	153,36 € ^{HT}
Hauteur 6150 mm	1786M351	156,11 € ^{HT}	1786M302	159,16 € ^{HT}

Lisses

Les lisses sont munies à chaque extrémité d'attaches soudées avec 3 ergots et 1 verrou de sécurité et se

démontent facilement, leur encastrement de très grande qualité, d'une très grande sécurité vis-à-vis des chocs horizontaux.

Longueurs	1850 mm	2250 mm	2700 mm	3300 mm
Lisse	1786M308 21,65 € ^{HT}	1786M309 26,07 € ^{HT}	1786M310 30,34 € ^{HT}	1786M311 36,44 € ^{HT}

Liaisons d'échelles

Elle permet la liaison de 2 casiers entre eux. Fixation dans la perforation centrale du montant d'échelle grâce à des patins taraudés.

LIAISONS D'ECHELLES

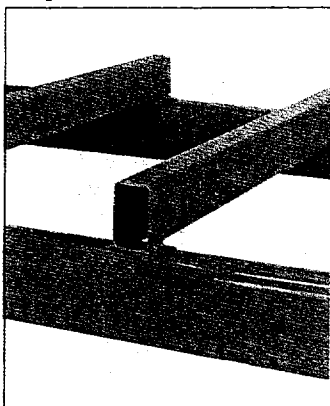
Profondeur 200 mm	1786M303	3,05 € ^{HT}
Profondeur 250 mm	1786M304	3,05 € ^{HT}
Profondeur 300 mm	1786M305	3,51 € ^{HT}
Profondeur 400 mm	1786M306	3,81 € ^{HT}
Profondeur 500 mm	1786M307	3,96 € ^{HT}

Accessoires pour casier à palettes

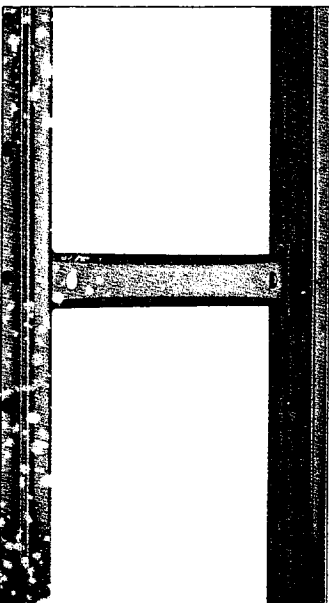
Butée de palettes



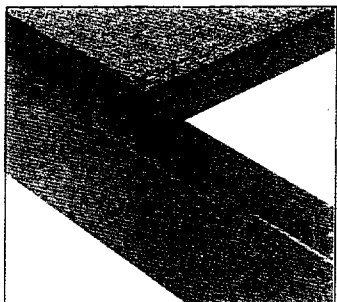
Traverses pour charges non palettisées



Liaisons d'échelles



Traverses pour palettes agglo



Butée de palettes

Arrêt de sécurité afin d'éviter de placer la palette trop en profondeur. Evite la chute des palettes.

Le profil butée se fixe directement sur le montant par vis et écrous.

Largeur		
1850 mm	1786M312	23,32 € ^{HT}
2250 mm	1786M313	26,07 € ^{HT}
2700 mm	1786M314	29,12 € ^{HT}
3300 mm	1786M315	32,93 € ^{HT}

Traverses pour platelage agglo

Elles permettent de renforcer les panneaux agglomérés ou grillagés. Les traverses sont encastrées entre les lisses rectangulaires.

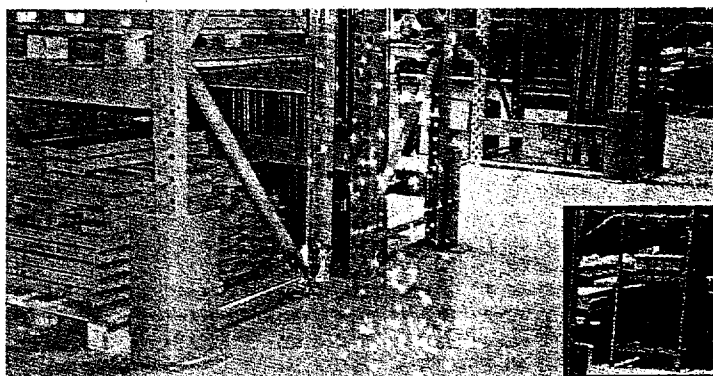
Permettent d'avoir le plancher au niveau de la lisse.

Les traverses existent en différentes profondeurs.

Le nombre de traverses est fonction de la charge demandée.

Pour la fixation aucun outil n'est nécessaire.

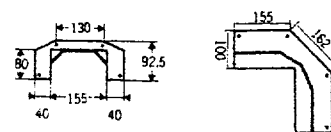
Protection des pieds d'échelle



Un pied d'échelle endommagé par un chariot élévateur... cela coûte cher. Elles se fixent au sol (par chevilles à expansion), indépendamment de l'échelle.

Leur encombrement est extrêmement limité, elles n'entravent donc pas le passage entre échelles. Pliéés selon une coupe polygonale, revêtues d'une peinture antirouille, coloris orange. La forme de ces protections permet d'allier robustesse et élasticité.

2 modèles :
423M44 - Protection de face pour casiers à palettes standards, protection 5 faces, fixation par 4 chevilles.
423M54 - Protection d'angle pour casiers à palettes standards, protection 5 faces, fixation par 4 chevilles.



Hauteur (mm)	Poids (kg)		
PROTECTION DE FACE			
350	15,2	423M44	24,24 € ^{HT}
PROTECTION D'ANGLE			
500	13,3	423M54	42,53 € ^{HT}
CHEVILLES A DOUBLE EXPANSION (les 10)			
110	-	423M70	33,39 € ^{HT}

Traverses pour charges non palettisées

Destinées à laisser un passage libre pour les fourches du chariot élévateur, dans le cas de charges non palettisées

Profondeurs	850 mm		1050 mm	
Glissières en U	1786M316	22,77 € ^{HT}	1786M317	24,70 € ^{HT}
Traverses	1786M318	17,32 € ^{HT}	1786M319	19,21 € ^{HT}
Traverses pour platelage	1786M320	10,21 € ^{HT}	1786M321	10,82 € ^{HT}
Z de maintien de platelage	1786M322	-	1786M322	0,28 € ^{HT}

^{HT} L'unité

DOSSIER B
COÛT DE GESTION DU STOCK

Compétences évaluées :

- *Gérer et suivre les stocks : calculer les coûts*
- *Participer à la gestion quantitative : participer à l'élaboration et au suivi du budget du service logistique*

La nouvelle activité a entraîné un investissement supplémentaire en matériel de stockage. Afin de permettre à votre entreprise d'évaluer la dépense supplémentaire, vous devez, à présent, calculer les autres coûts de gestion de ce nouveau stock.

Vous disposez des annexes suivantes :

- * Annexe B1 : Données comptables
- * Annexe B2 : Charges du service « approvisionnement » (R2, à rendre avec la copie)
- * Annexe B3 : Charges du service « gestion des stocks » affectées à la nouvelle activité (R3, à rendre avec la copie)

TRAVAIL À FAIRE :

- 1 - À l'aide de l'annexe B1 calculez le coût d'acquisition par commande **pour l'ensemble des activités** de l'entreprise en déterminant les charges du service « approvisionnement » et le coût d'acquisition par commande sur l'annexe B2 (arrondir au centime d'euro le plus proche).
- 2 - **Pour la nouvelle activité :**
 - 2.1 - Déterminez la valeur du stock moyen (sur la copie)
 - 2.2 - Calculez le coût de possession des stocks et le taux de possession correspondant, en complétant l'annexe B3 (arrondir vos résultats au centième le plus proche).
 - 2.3 - Déterminez la dépense totale d'approvisionnement (sur la copie).

ANNEXE B 1**DONNÉES COMPTABLES****1 - Charges mensuelles de personnel**

- le chef de service consacre la moitié de son temps aux achats et l'autre à la gestion des stocks	5 640 €
- un acheteur	3 658 €
- un réceptionnaire	1 768 €
- un gestionnaire des stocks	3 750 €
- un chef d'exploitation du magasin	5 564 €
- trois magasiniers	1 799 €
	<i>(par magasinier)</i>

Les employés bénéficient d'un 13^{ème} mois. Les salaires s'entendent charges comprises.
2,5 % des charges de personnel sont affectées à cette nouvelle activité.

2 - Charges annuelles d'amortissement du bâtiment et du matériel

- L'amortissement annuel du nouveau palettier est de 457,35 €. Les autres palettiers sont déjà amortis.
- L'amortissement du bâtiment et du matériel est de 36 588 € (15 245 € affectés à la fonction « approvisionnement » et de 21 343 € affectés au magasin).
- On impute à la nouvelle activité 2,5 % des charges d'amortissement du magasin

3 - Charges annuelles d'exploitation

- Télécopie	2 134 €	passés par le service approvisionnement
- Téléphone	5 214 €	pour le service approvisionnement
	5 793 €	pour le magasin
- Budget de déplacement de l'acheteur	6 098 €	
- Éclairage et chauffage	9 145 €	dont 3 048 € pour le magasin
- Services informatiques en approvisionnement.....	3 842 €	
- Gestion des stocks	12 730 €	

On affecte 2,5 % des charges d'exploitation du magasin à cette nouvelle activité.

4 - Données complémentaires

- La quantité économique de commande est de 550 rouleaux.
 - On stocke en moyenne 300 rouleaux dans le magasin.
 - Le prix unitaire est de 147 € par rouleau.
 - La consommation prévisionnelle annuelle est de 3 300 rouleaux.
 - Le taux objectif de rendement des capitaux est de 10 %.
 - L'entreprise estime à 9 000 le nombre total de ces commandes.
 - Dépense totale d'approvisionnement = valeur des achats + coût de gestion
 - Coût de gestion = $\frac{\text{consommation prévisionnelle}}{\text{quantité économique}} \times \text{coût unitaire d'une commande} + \text{coût de possession.}$

DOSSIER C

RÉCEPTION DES FILMS D'EMBALLAGE

Compétences évaluées : Réceptionner

- Contrôler les réceptions
- Accepter ou refuser la livraison
- Traiter les litiges avec les fournisseurs

Le 29 juin à 15 heures, Morgan Bouvier des transports Legall livre 7 palettes de rouleaux de film en provenance du fournisseur ALTOBAR. Les palettes en bon état apparent sont déchargées. Vous devez effectuer le contrôle quantitatif des films et mettre à jour les documents à votre disposition. Ce déchargement durera 30 minutes.

Le film est quantifié en mètre linéaire et le fournisseur ALTOBAR s'est engagé à respecter le cahier des charges, en particulier en matière de longueur de film.

1^{ère} PARTIE :

Vous disposez des annexes suivantes :

- * Annexe C1 : Procédure d'agréeage
- * Annexe C2 : Bon de commande
- * Annexe C3 : Bon de livraison
- * Annexe C4 : Bon de réception (R4, à rendre avec la copie)
- * Annexe C5 : Lettre de voiture nationale (R5, à rendre avec la copie)

TRAVAIL À FAIRE :

- 1.1 - Complétez le bon de réception et rédigez une télécopie si nécessaire (sur votre copie).
- 1.2 - Complétez la lettre de voiture.



Rappel : N'utilisez pas votre nom mais la mention Adjoint(e)

2^{ème} PARTIE :

La qualité des produits est toujours conforme aux attentes. Par contre, les quantités livrées sont souvent plus importantes que celles commandées. C'est pourquoi votre responsable vous remet la liste des films et le métrage litigieux pour analyse.

Vous utilisez les annexes suivantes :

- * Annexe C6 : Liste des produits litigieux
- * Annexe C7 : Tableau d'analyse ABC (R6, à rendre avec la copie)

TRAVAIL À FAIRE :

- 2.1 - Complétez la grille d'analyse ABC du métrage litigieux. Calculez l'indice de Gini et commentez sa valeur.
- 2.2 - Commentez cette analyse ABC en classant votre population en 3 classes significatives que vous décrirez. Indiquez ensuite la mesure à adopter pour les produits de chaque classe. (La classe A représentera environ 20 % des références, la classe B 45 % et la classe C 35 %).

ANNEXE C 1

PROCÉDURE D'AGRÉAGE DES FILMS D'EMBALLAGE

Quantité commandée < 10 000 mètres linéaires	CAS 1	Si longueur livrée \leq 98 % Longueur commandée	- Accepter la quantité livrée - Commander par télécopie au fournisseur la quantité manquante (délai de livraison 4 jours)
	CAS 2	98 % Longueur commandée < longueur livrée < 110 % Longueur commandée	- Accepter la livraison
	CAS 3	Longueur livrée \geq 110 % Longueur commandée	- Refuser la quantité en excédent par rapport à la quantité commandée - Remettre la marchandise refusée au transporteur comme convenu avec le fournisseur. - Prévenir le fournisseur par télécopie
Quantité commandée de 10 000 mètres linéaires (ml) à 29 999 mètres linéaires (ml)	CAS 1	Si longueur livrée \leq 98 % Longueur commandée	- Accepter la quantité livrée - Commander par télécopie au fournisseur la quantité manquante (délai de livraison 4 jours)
	CAS 2	98 % Longueur commandée < longueur livrée < 106 % Longueur commandée	- Accepter la livraison
	CAS 3	Longueur livrée \geq 106 % Longueur commandée	- Refuser la quantité en excédent par rapport à la quantité commandée - Remettre la marchandise refusée au transporteur comme convenu avec le fournisseur. - Prévenir le fournisseur par télécopie
Quantité commandée 30 000 mètres linéaires et plus	CAS 1	Si longueur livrée \leq 98 % Longueur commandée	- Accepter la quantité livrée - Commander par télécopie au fournisseur la quantité manquante (délai de livraison 4 jours)
	CAS 2	98 % Longueur commandée < longueur livrée < 103 % Longueur commandée	- Accepter la livraison
	CAS 3	Longueur livrée \geq 103 % Longueur commandée	- Refuser la quantité en excédent par rapport à la quantité commandée - Remettre la marchandise refusée au transporteur comme convenu avec le fournisseur. - Prévenir le fournisseur par télécopie

ANNEXE C 2**BON DE COMMANDE**

SURGEL'AGRI ZI cadéac 22602 LOUDÉAC		Date : 15/06/2002		
Réf. à rappeler Sophie ANDRÉ		Fax : 02 96 25 32 35 Tél : 02 96 25 30 00		BON DE COMMANDE N° 5163
Service achat	Télex 938 569	ALTOBAR Le psychier BP 9 43601 SAINTE SIGOLÈNE		Tél 04 71 13 75 00 Fax 04 77 12 40 30
Ligne de commande	Référence de l'article	Désignation	Quantité en mètre linéaire (ml)	Date de livraison
1	161769	Poêlée fermière 1 kg	23 000	01 / 07 / 2002
2	199417	Poêlée fromagère 1 kg	22 000	01 / 07 / 2002
3	199422	Haricots verts Périgourdine 750 g	32 000	01 / 07 / 2002

ANNEXE C 3**BON DE LIVRAISON**

ALTOBAR Le Psychier BP 9 43601 SAINTE SIGOLÈNE		Date : 28/06/2002			SURGEL'AGRI ZI cadéac 22602 LOUDÉAC	
Tél : 04 71 13 75 00 Fax : 04 77 12 40 30		BON DE LIVRAISON				
Votre commande n° 5163 du 15 / 06 / 2002		N° 287				
Référence de l'article	Désignation	Unité de facturation	Quantité en unité de facturation	Quantité en mètre linéaire (ml)	Observations	
199417	Poêlée fromagère 1 kg	100 ml	330	33 000		
199422	Haricots verts Périgourdine 750 g	100 ml	222	22 200		
161769	Poêlée fermière 1 kg	100 ml	230	23 000		

ANNEXE C6**LISTE DES FILMS LITIGIEUX**

Référence	Films d'emballage pour	Mètres linéaires livrés	Mètres linéaires litigieux
10A	Brocolis fleurettes	22 550	422
11A	Carottes rondelles 2,5 kg	14 000	65
11B	Purée carottes	2 500	3
11C	Purée carottes cuis.	1 521	8
12A	Champignons émincés 750 g	1 538	59
13A	Courgettes rond. 1 kg	700	50
14A	Fonds artichauts 1 kg	700	7
15A	Haricots verts périgourdine 750 g	120	1
15B	HV extra fin 450 g	3 300	335
15C	HV t.fins 2,5 k	385	22
16A	Jardinière bretonne 5 × 450 g	5 445	20
17A	Le duo fleurettes p 750 g	5 410	35
18A	Légumes couscous 1 kg	1 542	25
18B	Légumes couscous 2,5 kg	600	45
19A	Petits pois très fins 2,5 kg	25 256	498
19B	Petits pois extra fins 450 g	3 590	40
20A	Poêlée fermière 1 kg	498	4
20B	Poêlée fromagère 1 kg	395	2
20C	Poêlée méridionale	3 640	358
20D	Poêlée paysanne 5 × 300 g	2 158	1

DOSSIER D
SÉCURITÉ

Compétences évaluées :

- *Participer à la sécurité, à la préservation de l'hygiène et de l'environnement : mettre à jour des informations relatives à la sécurité*
- *Participer à la gestion administrative : Communiquer par écrit*

Votre responsable a constaté que les habitudes de travail dans l'entrepôt deviennent dangereuses car le plan de circulation existant n'est pas respecté.

Le surcroît d'activité vient aggraver cette situation, ce qui oblige la direction à prendre des mesures. Vous êtes chargé (e) d'étudier le plan de circulation actuel et de faire des propositions.

Vous disposez des annexes suivantes :

- * Annexe D1 : plan de circulation initial
- * Annexe D2 : règles de sécurité de l'entreprise sur deux pages

TRAVAIL À FAIRE :

- 1.1 - Énumérez les dangers et les dysfonctionnements qui apparaissent sur le plan de circulation initial.
- 1.2 - Présentez une liste des mesures à prendre et une liste des règles à observer.

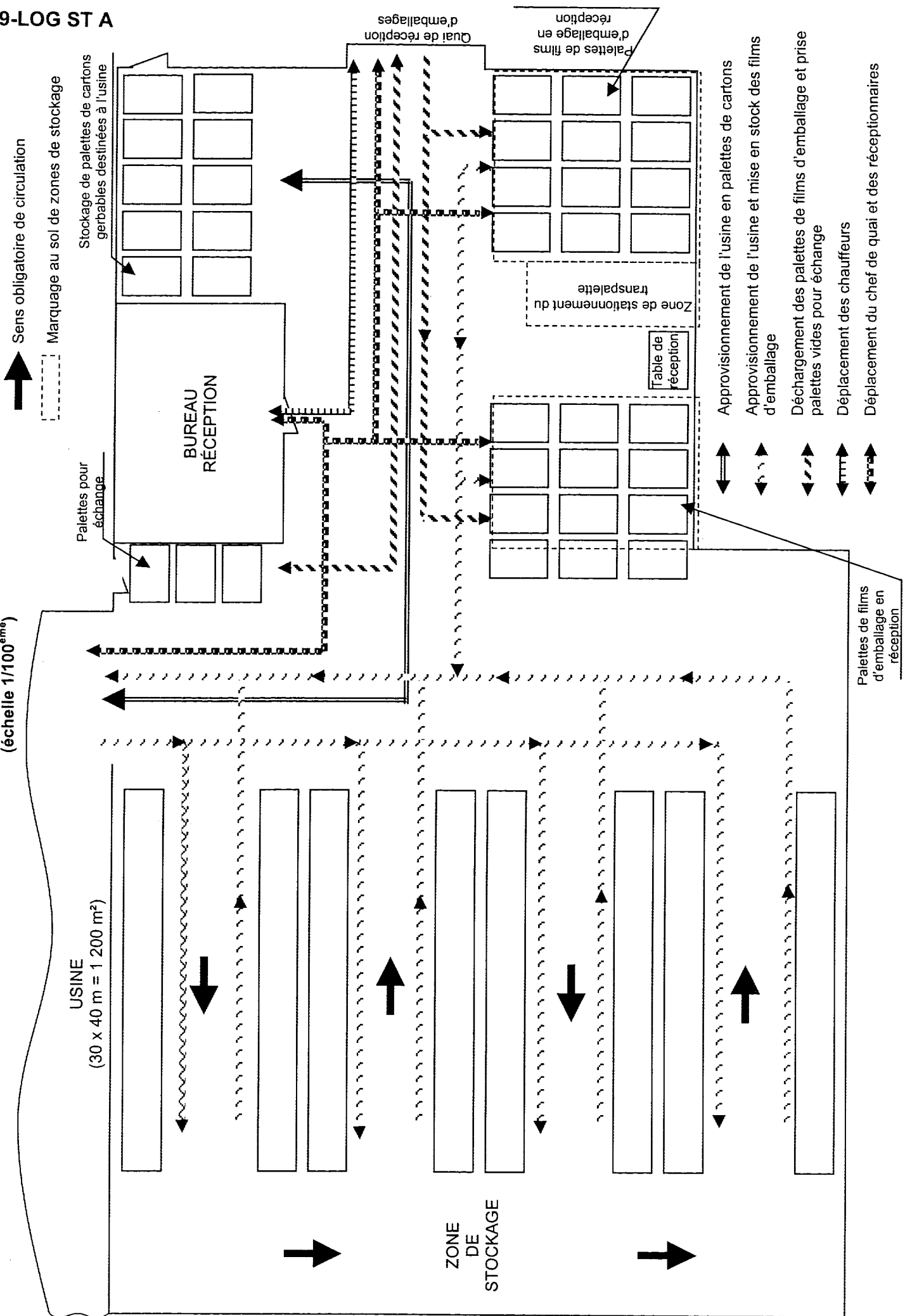
Le nouveau plan de circulation, ainsi que les règles élémentaires de sécurité et de circulation à respecter ont été élaborés et remis aux employés ainsi qu'au CHSCT.

Cependant, il s'avère que les règles ne sont toujours pas respectées. Votre responsable prévoit un rappel par l'envoi d'une note de service. Il faut rappeler les objectifs de la mise en place du nouveau plan de circulation et insister sur les règles de sécurité.

TRAVAIL À FAIRE : (sur votre copie)

- 2 - Rédigez le projet de note, en date du 28 juin, que vous soumettrez à votre responsable.

EXTRAIT DU PLAN DE CIRCULATION INITIAL
(échelle 1/100^{ème})



ANNEXE D 2

RÈGLES DE SÉCURITÉ DE L'ENTREPRISE

Il est de la responsabilité de l'employeur d'organiser, dans son établissement, la circulation des personnes, des engins et des matières, afin que les flux n'engendrent pas de risques pour les personnes.

Le plan de circulation :

- Il est obligatoire.
- Il se manifeste par une signalisation proche de celle utilisée sur la voie publique. Cette signalisation doit être connue de tous les employés.
- La signalisation doit être respectée.

Le plan de circulation est affiché à l'entrée de l'établissement, ainsi que dans chaque service.

La priorité est donnée aux engins sur leurs voies de circulation dans la mesure où il est plus facile à un piéton de s'arrêter qu'à un véhicule.

À l'intérieur des locaux :

Les allées et passages empruntés par les piétons doivent être distincts de ceux utilisés par les engins de manutention. Ils doivent être matérialisés en conséquence. Cette matérialisation se fait par des bandes de peinture visible au sol et/ou par des barrières de protection solides aux endroits particulièrement dangereux.

La largeur des allées de circulation pour les engins :

Les allées empruntées par les engins doivent avoir une largeur égale à celle de l'engin ou de la charge, augmentée de 1 mètre. S'il s'agit d'une circulation à double sens, la largeur de l'allée sera égale à 2 fois la largeur de l'engin ou de la charge, augmentée de 1,40 mètre.

Pour les transpalettes électriques, la largeur d'allée à sens unique est de 2 m.

Les allées doivent être bordées de chaque côté sur toute leur longueur par une bande de peinture visible. Elles doivent être en permanence libres de tout obstacle.

La largeur des allées pour piétons :

Elles doivent avoir une largeur minimum de 0,80 mètre. Les allées piétonnes sont également bordées sur toute leur longueur par une bande de peinture visible.

Les portes à l'intérieur des locaux :

En cas de circulation d'engins et de piétons, des portes distinctes doivent être prévues pour leur passage.

Issues donnant sur l'extérieur :

La largeur des issues doit être au moins de 0,80 m.

L'éclairage :

Les ateliers doivent disposer d'un éclairage de sécurité permettant d'assurer l'évacuation des personnes en cas d'interruption accidentelle de l'éclairage normal : c'est ce qui se passe très souvent lors d'un incendie.

La formation du personnel :

Le personnel doit être formé aux conditions de circulation dans l'entreprise. Le meilleur moyen pour le faire consiste, d'une part, à installer une signalisation complète et bien visible, et d'autre part, à remettre aux salariés un document simple sur lequel figure le plan de l'entreprise avec indication des voies de circulation ainsi que les règles élémentaires de circulation.

Ce document doit être remis aux salariés en poste, à tout nouvel embauché, mais aussi à tous les salariés des entreprises extérieures qui interviennent dans l'entreprise.

La propreté du poste de travail relève de chaque employé, en particulier la propreté du sol.

ANNEXE B 2

R2 (à rendre avec la copie)

CHARGES DU SERVICE « APPROVISIONNEMENT »

CHARGES DE PERSONNEL	SALAIRES MENSUELS	NOMBRE DE MOIS	ENGAGEMENT	TOTAUX
TOTAL				

AUTRES CHARGES	CALCULS	RÉSULTATS
Charges d'amortissement		
Charges d'exploitation		
TOTAL		

SYNTHÈSE ET RÉSULTATS	
Total des coûts d'acquisition	
Nombre de commandes	
Coût unitaire d'une commande	

ANNEXE B 3

R3 (à rendre avec la copie)

**CHARGES DU SERVICE « GESTION DES STOCKS »
AFFECTÉES À LA NOUVELLE ACTIVITÉ**

Pour l'ensemble des activités	CHARGES DE PERSONNEL	SALAIRES	NOMBRE DE MOIS	ENGAGEMENT	TOTAL
	TOTAL				
CHARGES DE PERSONNEL AFFECTÉES À LA NOUVELLE ACTIVITÉ		CALCUL			RÉSULTAT

AUTRES CHARGES AFFECTÉES À CETTE ACTIVITÉ		
AUTRES CHARGES	CALCULS	RÉSULTATS
Charges d'amortissement imputées à la nouvelle activité		
Charges d'exploitation affectées à la nouvelle activité		
Manque à gagner des capitaux non investis		
TOTAL		

SYNTHÈSE ET RÉSULTATS	
Total des coûts de possession	
Valeur du stock moyen	
Taux de possession	

SURGEL'AGRI		BON DE RÉCEPTION				N° 4921					
Nom et adresse du fournisseur ALTOBAR Le Psychier – BP 9 43601 SAINTE SIGOLÈNE		NOM ET ADRESSE du transporteur		NOM DU RÉCEPTIONNAIRE SIGNATURE							
N° de commande 5163											
Date de la commande 15/06/2002											
Ligne de commande	Référence de l'article	Désignation	Quantité commandée		Quantité livrée		Quantité acceptée		Quantité refusée		Manquants en ml
			En ml	En palettes	En ml	En palettes	En ml	En palettes	En ml	En palettes	
1	161769	Poêlée fermière 1 kg	23 000	2							
2	199417	Poêlée fromagère 1 kg	22 000	2							
3	199422	HV Périgourdine	32 000	3							

ml = mètre linéaire

0209-LOG ST A
LÉTTRE DE VOITURE
NATIONALE

ANNEXE C 5

R5 (à rendre avec la copie)

FEUILLET N°1
EXPÉDITEUR

EMPLACEMENT CODE BARRES

NUMÉRO

183601 M

ETABLI LE : 28/06/2001		TRANSPORTEUR (RAISON SOCIALE, ADRESSE, N° SIREN)		R E F E R E N C E S
DONNEUR D'ORDRE (RAISON SOCIALE, ADRESSE) ALTOBAR LE PEYCHIER - BP 9 43601 SAINTE SIGOLENE Tél : 04 71 13 75 00 Fax : 04 77 12 40 30		TRANSPORT LEGALL Route des Eaux 35500 VITRE		
IMMATR. TR : 7348 VT 35	IMMATR. SR : 9834 XA 35	NOM DU CONDUCTEUR : Morgan BOUVIER	DÉPART : KM ARRIVÉE : KM	

DÉNOMINATION, CONDITIONNEMENT, QUANTITÉ (nombre, poids brut, volume, mètres linéaires) DÉCLARÉS PAR LE DONNEUR D'ORDRE		M A R C H A N D I S E S
7 palettes de films d'emballage { 2 palettes poêlée fermière (2 x 11 500 ml) 3 palettes poêlée fromagère (3 x 11 000 ml) 2 palettes HV périgourdine (2 x 11 500 ml)		

MARCH. DANGEREUSES OUI (déclaration jointe obligatoire)	DENRÉES PÉRISSABLES OUI (état physique déclaré à préciser ci-joint)	DOCUMENTS ANNEXES ET/OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
---	---	--

INSTRUCTIONS DU TRANSPORTEUR AU(X) CONDUCTEUR(S) Reprendre 7 palettes en échange		I N S T R U C T I O N S
COMMANDE DU DONNEUR D'ORDRE (références, équipements spéciaux, prestations annexes demandées)		

Valeur déclarée	
-----------------------	--

EXPÉDITEUR / Raison sociale et lieu de prise en charge effective : ALTOBAR LE PEYCHIER - BP 9 43601 SAINTE SIGOLENE	DESTINATAIRE / Raison sociale et lieu de livraison effective : SURGEL'AGRI Z.I - Cadelac 22602 LOUDÉAC	E X E C U T I O N
ARRIVÉE : le 29/06 à h DÉPART : le 29/06, à h	ARRIVÉE : le à h DÉPART : le à h	
LIVRAISON DEMANDÉE : le à h		

PRESTATIONS ANNEXES DEMANDÉES AU CHARGEMENT :	PRESTATIONS ANNEXES DEMANDÉES AU DÉCHARGEMENT :
---	---

OBSERVATIONS OU RÉSERVES AU CHARGEMENT :	OBSERVATIONS OU RÉSERVES À LA LIVRAISON :
--	---

NOM ET SIGNATURE DU CONDUCTEUR <i>Bouvier</i>	SIGNATURE(S) ET CACHET(S) DU REMETTANT 	NOM ET SIGNATURE DU CONDUCTEUR	SIGNATURE(S) ET CACHET(S) DU DESTINATAIRE
--	--	--------------------------------	---

Le défaut de signature non motivé engage la responsabilité du remettant au chargement et du destinataire à la livraison

Francs FF <input type="checkbox"/> ou Euros <input type="checkbox"/>	PORT PAYE	PORT DU	PALETTES	P A L E T T E S
PRIX DU TPT DÉCLARATION VALEUR CONTRE REMBOURSEMENT TOTAL H.T. T.V.A. TOTAL T.T.C. DEBOURS TOTAL A ENCAISSER			TYPE : <input type="checkbox"/> 80/120 <input type="checkbox"/> 100/120 <input checked="" type="checkbox"/> EUR/EPAL AUTRES TYPES SUPPORTS <input type="checkbox"/> ROLLS <input type="checkbox"/> BACS AUTRES SUPPORTS ORIGINE (NOM ET NOMBRE)	
			CHARGÉES CHEZ L'EXPÉDITEUR : 7 RENDUES CHEZ L'EXPÉDITEUR : LIVRÉES AU DESTINATAIRE : 7 RENDUES PAR LE DESTINATAIRE : À RÉCUPÉRER CHEZ LE DESTINATAIRE : RESTITUTION FINALE :	

ANNEXE C 7

R6 (à rendre avec la copie)

TABLEAU D'ANALYSE ABC

RANG	Références	Mètres linéaires litigieux	Cumul des mètres linéaires	% du critère cumulé	% des rangs cumulés
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

$$\text{Indice de gini} = \gamma = \frac{(\sum (\% \text{ du critère cumulé}) \times \% \text{ d'un rang} - 5\,000)}{5\,000}$$

Indice de gini =

Commentaire de l'indice =